

Citoyenneté et Paix Sociale

Rapport du séminaire du 12 juillet 2011 à la Fondation Konrad Adenauer par Hamidou Sagna

Les événements du 23 juin et particulièrement du 27 juin ont fait l'objet d'échanges fructueux et parfois contradictoires entre des acteurs de la vie politique nationale, du monde des affaires, de la jeunesse, des milieux religieux, etc. Les présentations et les prises de position ont fait ressortir la nécessité de préserver la paix au Sénégal. Pour ce faire, il faut instaurer le dialogue entre les acteurs politiques, protéger et garantir la liberté de culte, former la jeunesse, combattre la pauvreté et l'injustice.

Rappel:

Le 23 juin dernier, des émeutes ont éclaté au Sénégal. Suite à l'appel de la société civile et des partis politiques de l'opposition, des milliers de manifestants se sont retrouvés devant les grilles de l'Assemblée nationale. Ils s'opposaient ainsi au projet de loi instituant à l'élection présidentielle, la double élection d'un président et d'un vice-président. Les manifestations autorisées par l'Etat ont finalement dégénéré en émeutes. Des véhicules, des bâtiments administratifs, des agences de la société d'électricité sont incendiés par les manifestants. Des personnalités appartenant à des organisations des droits de l'homme ont été agressées. Finalement, le chef de l'Etat décide de retirer le projet de loi. L'opposition et la société civile crée un mouvement dénommé Mouvement du 23 juin, M-23, en abrégé. Ce mouvement élabore une plateforme politique dans laquelle il demande, entre autres, au Président Abdoulaye Wade de ne pas se présenter à l'élection présidentielle de 2012. Le M-23 estime, en effet, que l'actuel chef de l'Etat a déjà fait deux mandats. Mais, le Président Wade comme la plupart de ses partisans n'est pas de cet avis. Cette discorde est née de la réforme de la constitution intervenue en 2008 qui allonge le mandat présidentiel de 5 à 7 ans. Pour l'opposition, Wade élu en 2000 et 2007 ne peut plus faire un troisième mandat proscrit par la constitution. Le camp du pouvoir rejette cet argument ; il estime que le décompte des mandats de Wade commence à partir de la réforme de la

constitution intervenue en 2008. Ainsi, à leurs yeux, le président n'a fait que le seul mandat de 2007 à 2012. Les positions sont figées. C'est dans ce contexte politique que les émeutes du 23 juin et celles du 27 juin sont survenues.

En effet, quatre jours après les manifestations du 23 juin, de nouvelles manifestations violentes éclatent le 27 juin. Elles sont parties de la banlieue et finissent par toucher quasiment tout le pays. Des lieux de culte, des domiciles de ministres, des agences de la société d'électricité sont incendiés. Les bureaux de Trésor ou des services des impôts sont délestés de leur coffre-fort. Ces émeutes du 27 juin sont occasionnées des coupures d'électricité.

Ces événements violents ont servi de prétexte à la réflexion initiée par la Fondation Konrad Adenauer. Des personnalités de premier plan comme le médiateur de la République, le Pr de droit constitutionnel Serigne Diop, le Président du Comité pour le Dialogue Social, la député Ndèye Fatou Touré, les Sénateurs Sidy Dieng et Guissé, M. Youssoupha Wade, le président du conseil national de la jeunesse, Me Aliou Sow, d'éminents ecclésiastiques et membres de la société civile. Les trois temps suivants se dégagent de la réflexion : la présentation des personnalités et des associations, les discussions, les enseignements.



1) La présentation des personnalités et des associations

Premier à prendre la parole, le Pr Serigne Diop a dit que les contradictions et les conflits sont le moteur de l'histoire des sociétés humaines. Ces contradictions sont suffisamment illustrées par la diversité de partis politiques et de syndicats. Mais, le contrat social inspiré par Jean-Jacques Rousseau nous impose de vivre dans la paix. C'est en quoi, la démocratie, le moins mauvais des systèmes politiques, est un moyen pour les sociétés humaines d'une vie pacifique. En effet, par ce système, on se donne le temps de dénouer la tension dans laquelle on vit en permanence. Ainsi, la fin d'un mandat de 5 ans constitue pour nous le temps de la résorption des tensions. Beaucoup d'intervenants ont en effet estimé que le citoyen a par le biais des élections le moyen de régler les contradictions en société. Le recours à la violence a donc été fortement décrié.

D'autant que comme l'a reconnu le sénateur Sidy Dieng, «*en toute chose, il faut un minimum de règles, de normes*». Il a ajouté, paraphrasant un principe de droit, «*nul ne peut se prévaloir de sa propre turpitude* ». En fait, les événements du 23 et 27 juin ont comme l'ont déploré plusieurs intervenants fait douter de la réalité de la liberté de culte au Sénégal. Le sénateur Dieng est d'avis qu'il faut que les gens communiquent. Et de préciser que n'importe qui ne peut pas dire n'importe quoi. «*Le bon sens, affirme-t-il, est la chose la mieux partagée au monde* ».



Fanta Diallo



Sidy Dieng



Haoua Dia Thiam

Quant à Fanta Diallo, adjointe au maire de Point E, le mal se trouve dans le tripatouillage de la constitution.

Revendiquant une part active dans les manifestations du 23 juin dernier, Fanta Diallo, par ailleurs coordonnatrice des jeunes de Bennoo siggil senegaal, a fait sien le slogan « touche pas à ma constitution », un slogan qui a servi de moteur à la mobilisation de la classe politique le 23 juin.

Pour Fanta, la goutte d'eau qui a fait déborder le vase est l'introduction dans le projet de loi instituant le ticket des 25 % suffisants et nécessaires pour être élu président de la République. Puis d'inviter les participants à la réflexion initiée par la Fondation Konrad Adenauer à ne pas perdre de vue que nombre de manifestants cherchaient de l'argent. Ils se sont, en effet, attaqués à des agences de la Senelec, ou caisses de collecte d'impôts. «*Est-il normal de détruire des lieux de culte ?*», s'est interrogé Sidy Dieng. Sans doute, non, mais la réalité est pourtant là. Il faut donc faire la part des choses, selon Fanta Diallo, en tout cas, parmi les manifestants du 27 juin il y avait des vandales et des bandits qui ont profité de la situation pour commettre leurs forfaits.

Plusieurs intervenants se sont inquiétés des agressions qu'ont subies des communautés évangéliques de Yoff, Thiaroye et d'autres banlieues, commises par les manifestants du 27 juin. La liberté de culte en a pris un coup, la légendaire tolérance religieuse du Sénégal aussi. En plus, il ya, vraisemblablement, un malaise chrétien au Sénégal. L'abbé Dominique Mendy, Directeur des Œuvres diocésaines de Dakar, a fait cas de jets de pierres lors d'une procession des Catholiques à Saint-Louis. Une autre intervenante, protestante, a dit que des individus leur jettent des pierres pendant leurs prières. La chapelle de Tivaouane est fermée depuis plus de 20 ans. Un prêtre, initialement musulman, est obligé d'officier en dehors du Sénégal pour s'être converti au catholicisme.

Aristide Adediran du Conseil National du Patronat du Sénégal a fait une sorte de revue de presse. Dans la diversité des titres relatant les événements du 23 juin, il a trouvé beaucoup de failles dans la consolidation de la démocratie et de la paix sociale. Et de conclure qu'il est illusoire de croire que le dialogue peut tout régler. Le président de la commission Bonne gouvernance du CNP, M. Birahim Diagne s'est demandé si la citoyenneté n'est virtuelle. Pour Diagne, le mal gît dans le modèle importé.

La députée Ndèye Fatou Touré a tout d'abord rappelé la résolution 1325 des Nations unies. Cette résolution insiste beaucoup sur la paix en particulier le rôle des femmes. Pour la députée, il faut s'interroger sur les raisons de la rupture de la paix au Sénégal. Méditons sur les facteurs de non-paix. La pauvreté, et une série de violations de droits, la discrimination et l'exclusion sont en cause pour la députée de TEKKI.

2) Les discussions

Au cours des discussions, pour expliquer ce climat d'intolérance, des intervenants ont incriminé la pauvreté. Les nombreuses réformes constitutionnelles y sont aussi, selon des intervenants, pour quelque chose. Des manquements d'égalité dans la justice, dans la famille ou la mauvaise répartition des richesses sont aussi considérés comme une source de violence. Autant de maux qu'un intervenant a considéré comme une rupture du contrat social, alors qu'une nouvelle citoyenneté décidée à s'opposer à de telles pratiques est née au Sénégal. Comme pour sonner l'alerte, on a estimé que le Sénégal n'est nullement à l'abri de ce qui s'est passé ailleurs. «*Le Sénégal n'est pas un pays angélique*», «*Dieu aime-t-il plus le Sénégal que le Rwanda, le Burundi ou la Côte d'Ivoire*», lancent des intervenants. Le président de l'Association des Elèves et Etudiants Bassari, Gérémy Bianquinch, dira quant à lui qu'il vaut mieux prévenir que guérir. Pour l'ancienne parlementaire Haoua Dia Thiam, les autorités doivent savoir qu'il ya une forte citoyenneté au Sénégal. En 2000, dira-t-elle, l'illustration de cette forte citoyenneté nous a été donnée, avec l'alternance politique par des élections libres et transparentes. Ce 23 juin, affirme Mme Thiam, il ya eu rupture du contrat social entre les gouvernants et les populations. Cette rupture de contrat trouve son illustration dans le fait que depuis 2000, on a beaucoup parlé de constitution. Et comme pour dire qu'il faut cela cesse, Mme Thiam a estimé qu'au parlement nous ne devons plus avoir des «*béni oui oui*». Avant de conclure son propos, elle a rappelé qu'au Sénégal il ya crise partout. Ce qui correspond à ses yeux à des ruptures de contrat.

Le Pr Louis Mendy d'Amnesty a attiré l'attention sur les conflits interreligieux au Nigeria et les affrontements interethniques en Côte d'Ivoire, autant de conflits qui doivent selon lui nous émouvoir. Evoquant la destruction des lieux de culte, le Pr Mendy a laissé entendre qu'il s'agit d'églises nouvelles qui happent aussi bien dans le

monde musulman que catholique. En quoi, cela inquiète. « Nous ne voulons pas d'une nouvelle Côte d'Ivoire ou d'un Nigeria bis », s'est écrié le Pr Mendy. Quant à Jean Meïssa Diop, directeur de publication de Wal Grand Place, il ya une indéniable expression de la citoyenneté au cours des événements du 23 juin. Par contre, pour lui, l'incendie des lieux de culte est contraire à une bonne citoyenneté. Diop dit ne pas comprendre que les Sénégalais s'enorgueillissent de leurs mosquées dans les pas étrangers et en arrivent à se comporter ainsi contre des lieux où les étrangers sont les plus en vue. Puis, il s'en prend au mot « Niak » par lequel les Sénégalais aiment appeler tout étranger. C'est de la stigmatisation, à ses yeux. Le sénateur Guissé a demandé une évaluation de la journée du 23 juin pour que la violence ne soit pas cyclique.

3) Les enseignements

Au registre des remèdes, le débat fructueux a donné lieu à des propositions d'antidote diverses et variées consignées sur un « arbre à idées ». Il en est ainsi de la conscientisation, de l'éducation et de la formation, comme l'a suggéré le président Youssoupha Wade. Selon lui, il est important de se focaliser sur la formation et de se souvenir des valeurs traditionnelles positives.



Il y en a qui ont suggéré un patronat indépendant et équidistant, une lutte résolue contre la pauvreté, l'instauration du dialogue politique, la réconciliation du citoyen avec la chose publique, la liberté de culte, la bonne gouvernance, etc., font partie des idées émises par la plupart des intervenants.

Une intervenante, l'écrivaine Mariama Ndoye dira que cette éducation se fait dans la famille, à l'école, durant toute la vie. La Député Ndèye Fatou Touré a beaucoup insisté sur la lutte contre la pauvreté. Elle a appelé les acteurs de la vie publique à modérer leur langage. Au sein des mouvements de jeunes comme *Y'en marre*, tout n'est pas rose, selon Me Ndèye Fatou Touré. Voguant à contre-courant, le député de Tekki a dit ne pas aimer le terme. «*Y'en a marre n'est pas un terme correct*», déplore-t-elle, stigmatisant la violence verbale des personnes publiques. Pour elle, l'expression, «*Y'en a marre*» est malheureuse, d'autant qu'elle relève de l'incorrection.

L'instauration du dialogue politique, la réconciliation du citoyen avec la chose publique, la liberté de culte, la bonne gouvernance, etc., font partie des idées émises par la plupart des intervenants.

Hamidou Sagna

